



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis?q=idweb:25-85122>

Département(s) de publication : **13, 83**

Annonce n° **25-85122**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune d'Auriol

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21130007400013

Ville : AURIOL

Code postal : 13390

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 13, 83

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1684941>

Identifiant interne de la consultation : 43-ST-2024

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Commande Publique

Numéro de téléphone du contact : +33 442361292

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 12/09/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Non

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Acheteur(s) habilité(s) à passer les marchés subséquents ou bons de commande

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : MAINTENANCE ET EXPLOITATION DES INSTALLATIONS TECHNIQUES DE CVRD - PB

Code CPV principal - Descripteur principal : 50800000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : L'accord cadre composite comprend une partie " marché ordinaire" correspondant à la maintenance préventive P2 et une partie " accord cadre à bons de commande" relatif à la maintenance corrective. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans. Les montants estimatifs sont indicatifs et comprennent la totalité des périodes de reconduction soit une valeur maximale estimée du besoin pour toute la durée du contrat (4ans) pour les deux parties confondues à 200 000 euro(s) HT. Le montant maximum des prestations à bon de commande pour les 4 ans est de 100 000 euro(s) HT soit 25 000 euro(s) HT annuel

Lieu principal d'exécution du marché : Hôtel de Ville 13390 - AURIOL

Durée du marché (en mois) : 12

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et 200000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : La date prévisionnelle de visite est prévue le mercredi 3 septembre 2025 à 8h30, Rdv au Service Technique. Cependant les candidats devront s'inscrire, au préalable, par mail à l'adresse suivante: marchespublics@mairie-auriol.fr

Autres informations complémentaires : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à : Tribunal Administratif de Marseille 31 rue Jean-François Leca 13235 MARSEILLE CEDEX 2 Tél : 04 91 13 48 13 Télécopie : 04 91 81 13 89 Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/07/2025